



MAISON
DE
L'ARTISAN



N° 1777 - 20/04/2023

www.maisondelartisan.fr

Sommaire

Page 2 :

- FENARAC 66 : Lettre aux Députés
- Concours de la profession Boulanger/Pâtissier
- Ticket de carte bancaire : Nouveau délai

Page 4 :

- Nos formations à venir à la Maison de l'Artisan

L'U2P se félicite que le Président de la République choisisse la voie du dialogue social

Jean-Christophe Repon, Vice-Président de l'U2P en charge du dialogue social, s'est rendu à l'invitation du Président de la République ce mardi 18 avril.

Il a rappelé qu'en dépit de l'adoption et de la promulgation de la loi sur les retraites, la réforme n'est pas achevée.

Deux mesures pour les travailleurs indépendants restent à concrétiser :

➡ D'une part la garantie que les assurés qui ont effectué une carrière complète pourront bénéficier d'une pension de retraite à hauteur d'au moins 85% du SMIC net à partir de septembre 2023, devra être étendue aux travailleurs indépendants comme le gouvernement s'y est engagé.

➡ D'autre part la réforme de l'assiette des cotisations sociales des travailleurs indépendants reste à mener en vue de parvenir à une équité contributive entre les salariés et les indépendants.

En outre l'U2P souhaite que les mesures censurées par le Conseil constitutionnel pour des raisons de forme, soient intégrées dans le futur projet de loi consacré à l'emploi. Il s'agit notamment de la possibilité d'un départ anticipé à la retraite en cas d'usure professionnelle.

Pour le reste, les partenaires sociaux ont apporté la preuve de leur capacité à dégager des solutions constructives, notamment à travers la signature des accords paritaires sur le partage de la valeur et sur la transition écologique en entreprise.

Ainsi, l'U2P salue la volonté affichée par le Président de la République de mettre en place une nouvelle méthode, qui repose davantage sur la recherche de compromis entre représentants des entreprises et des salariés.





La Fenarac 66 interpelle les députés des Pyrénées-Orientales et leur adresse une pétition contre la vie chère et la baisse du pouvoir d'achat.



Mesdames et Messieurs les Députés des Pyrénées-Orientales

Pétition contre la vie chère et la baisse du pouvoir d'achat.

Les Artisans retraités n'en peuvent plus de subir depuis 2012 l'inflation alors que leur retraite n'a augmenté que de quelques euros cette année 2023, pas de quoi acheter le pain du mois !!!

Cela n'est plus possible de vivre dans cette situation, après des années de travail. Également, pour nos épouses qui ont travaillé avec nous mais qui n'ont pas toutes leurs trimestres, elles ont moins de retraite que les personnes qui n'ont jamais travaillé.

Cela est une injustice sociale Notoire et Non Acceptable

Depuis 2012 les assurances mutuelles ont augmenté de 100%. L'eau, l'électricité, le gaz, les taxes, les produits de première nécessité, l'énergie pour le chauffage et autres ne cessent de croître.

Par mois, depuis 10 ans, les retraités ont perdu 50% !

Recevez Mesdames et Messieurs les Députés nos salutations les meilleures.

René Sicart,
Président de la FENARAC des Pyrénées-Orientales

Concours de la profession Boulangers - Pâtisseries

Cette année encore, la Fédération Départementale des Boulangers Pâtisseries des Pyrénées-Orientales, organise les concours de la Meilleure Baguette de Tradition Française, du Meilleur Croissant au Beurre et, nouveauté cette année, le concours du Meilleur Pain au Chocolat.

**Jeudi 11 mai 2023 à partir de 14H00.
CFA de Rivesaltes**

Ces concours sont ouverts aux adhérents boulangers et pâtisseries à jour de cotisations départementale et nationale.

Quelques nouveautés cette année.

En effet, non seulement le Pain au Chocolat fait son entrée dans les concours, mais les apprentis du CFA vont pouvoir également participer, il y aura donc deux sections : les professionnels et les apprentis.

Changement de lieu également, le CFA de Rivesaltes met à disposition ses locaux pour la dégustation et les remises de prix.

N'attendez plus pour vous inscrire auprès de Stéphanie : stephanie.sicart@upa66.fr ou 04.30.53.00.21



Ticket de carte bancaire

La fin de l'impression systématique des tickets de carte bancaire, qui devait être effective depuis le 1^{er} avril, sera appliquée finalement à partir du 1^{er} août 2023 en application du Décret n° 2023-237 du 31 mars 2023.

Le Groupement des Cartes Bancaires CB a élaboré une brochure et une foire aux questions (FAQ) pour les tickets de carte bancaire, qui expliquent ce qui change pour le professionnel et le client.

La mise à jour d'un terminal de paiement peut être nécessaire. Dans certains cas, la fonctionnalité existe déjà. Dans d'autres cas, le TPE n'est pas compatible avec la nouvelle fonctionnalité et doit être remplacé.

Ces documents sont consultables et téléchargeables en ligne : <https://www.cartes-bancaires.com/solutions/ticket-client/>

Annonces Légales

Arrêté du 07 décembre 2020 modifiant l'arrêté du
21 Décembre 2012 du Ministère de la culture.

**AG ENERGIES
SARL**

**1 RUE CARRER DE LA SARDANE
RESIDENCE LES ALBERES
66740 VILLELONGUE DELS MONTS**

DISSOLUTION ANTICIPEE

En date du 31/03/2023, l'AGE a décidé la dissolution de la société, à compter du 31/03/2023, nommé comme liquidateur M. GONNOT Ange demeurant 1 Carrer de la Sardane 66740 VILLELONGUE DELS MONTS, et fixé le siège de liquidation au domicile du liquidateur. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Perpignan.

Pour avis, Le liquidateur.

**AG ENERGIES
SARL**

**1 RUE CARRER DE LA SARDANE
RESIDENCE LES ALBERES
66740 VILLELONGUE DELS MONTS**

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31/03/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. GONNOT Ange de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté le clôturé de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN.

Pour avis.

Vide ateliers de couture

(Mercerie, Tissus, Fils, Machine à
coudre, livres de couture ...)

Dimanche 4

JUIN 2023

Jardins de la mairie

SAINT FELIU D'AVALL

BUVETTE ET PAELLA SUR PLACE
ENTREE GRATUITE

10h - 18h

Renseignements :
06 23 85 28 86



ANNONCES LÉGALES

PUBLIEZ VOTRE ANNONCE

04 68 34 59 34

viasanté
LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE

MAAF **PRO**

SOCAMA
La caution
des professionnels

MAISON
DE
L'ARTISAN

**BANQUE POPULAIRE
DU SUD** **+X**

Groupama
MÉDITERRANÉE
la vraie vie s'assure ici



Les formations à venir à la Maison de l'Artisan

- Ambulanciers:

- ➔ Recyclage AFGSU2 : **Nouvelle date le 02 juin et 12 Juin 2023**

- Couturière:

- ➔ Réalisation d'une robe en jersey fluide : **25 au 27 Avril 2023**

- Coiffure:

- ➔ Les Ombrés niveau 2 : **15 Mai 2023**
- ➔ Coupe «Ronnie» collection «GAMBLE» 1 coupe, 2 coiffages : **05 Juin 2023**
- ➔ Attaches rapides et tresses évolutives «perfectionnement»: **12 et 13 Juin 2023**
- ➔ Coupe et couleur expert «automne-hiver»: **26 Juin 2023**
- ➔ Développer son chiffre d'affaires : **06 Novembre 2023**

- Esthétique:

- ➔ Formation KOBIDO® niv1, soin liftant animée par Cathy Lair : **19-20 Novembre 2023**
- ➔ Développer son chiffre d'affaires : **06 Novembre 2023**

- Taxis:

- ➔ Formation continue : **06 et 07 Juin 2023**
- ➔ Capacité Professionnelle Conducteur Taxi «initiale» : **03 au 26 Mai 2023**
- ➔ PSC1 (Premiers Secours Civique niveau1) : **25 Avril 2023**

- Automobiles / Carrossiers:

- ➔ Recyclage Habilitation véhicules électriques : **Nous contacter**
- ➔ Habilitation véhicules électriques «initiale 2 jours» : **Nous contacter**

- Bâtiment :

- ➔ Habilitation élec B1V-BR-BC exécutants : **Nous contacter**
- ➔ QUALIPV 500 : **09 au 12 Mai 2023**
- ➔ Dépannage CLIM : **15 au 17 Mai 2023**
- ➔ QUALIBOIS EAU : **15 au 17 Mai 2023**
- ➔ AMIANTE SS4-OPERATEURS : **22 et 23 Mai 2023 NOUVELLE DATE !**
- ➔ AMIANTE SS4 ENCADRANT : **22 au 26 Mai 2023 NOUVELLE DATE !**
- ➔ QUALIBOIS AIR : **23 au 25 Mai 2023**
- ➔ Utilisation des EPI travail en hauteur : **25 Mai 2023**
- ➔ QUALIPAC : **31 Mai au 06 Juin 2023**
- ➔ ISOLATION par soufflage : **07 et 08 Juin 2023**
- ➔ Habilitation élec B2V-BR-BC : **14 au 16 juin 2023**
- ➔ QUALIPV ELEC : **14 au 16 juin ou 28 au 30 Juin 2023**
- ➔ FEEBAT RENOVE : **21 au 23 Juin 2023**
- ➔ Réglementation GAZ : **Nous contacter (nouvelles dates à venir)**
- ➔ Maintien des connaissances Normes NFC 15-100 : **Nous contacter**
- ➔ HANDIBAT : **Nous contacter**
- ➔ Manipulation fluides frigorigènes : **09 au 13 Octobre 2023**
- ➔ Recyclage Habilitation élec B1-B2-BR-BC-B1V exécutants : **Nous contacter (nouvelles dates à venir)**

- Toutes professions :

- ➔ SST (Sauveteur Secouriste au Travail) :
- Initiale (2 jours) : **Nous contacter**
- Recyclage (1 jour) : **09 Juin 2023**

Petites Annonces

TAXI

- ➔ Recherche emploi taxi, disponible à partir du mois de mai. Titulaire du diplôme auxi-ambulance. 07 85 56 40 88. Secteur Perpignan et alentours.
- ➔ Recherche emploi taxi. Remplacement pour le mois de Juillet, secteur St Estève. Tél : 06 74 32 84 39.

EMPLOI

- ➔ JH 17 ans, sérieux et motivé, actuellement en CAP 1^{ère} année en Bijouterie Joaillerie à Graulhet prêt de Toulouse, recherche maître d'apprentissage sur les Pyrénées-Orientales. 07 82 55 26 29

VENTE

- ➔ Vends cause RETRAITE fonds commerce 300 m² CORDONNIER/CHAUSSEUR sur Carcassonne. Tél 04 68 71 36 30. Port 06 46 18 67 50 PRIX 55 000 euros (stock et machines compris). Bonne clientèle depuis 1984

- ➔ Vds local commercial + fonds de commerce 55,28 m² situé dans un centre commercial proche de Saint Cyprien, exploité à l'année en tant qu'Institut de beauté depuis 20 ans : clientèle fidélisée. Il se compose d'un espace magasin/accueil – 4 cabines entièrement équipées, dont 2 avec douche et 1 avec lave main – lavabo - Wc indépendant. Parking. Idéal activité actuelle ou autres : domaine médical....ou investisseur, peut également être transformé en appartement. PRIX 140.000€
Tél : 06 29 77 84 15

- ➔ Vds fonds de commerce, Coiffure Homme - Barbier Causse départ à la retraite, tenue 40 ans. 21 m², deux postes de travail, ouvert à l'année. Situé sur une avenue passagère avec parking à 300 m de la plage dans la première station balnéaire du Roussillon.
Prix du fonds : 48 000€
Loyer mensuel : 700€ hors charges
Tel : 06 86 94 54 96

L'ÉCHO DES MÉTIERS HEBDOMADAIRE

Édité par l'UNION ARTISANALE

MAISON DE L'ARTISAN 35 Rue de Cerdagne

BP 59912 - 66962 PERPIGNAN

Tél : 04 68 34 59 34 - Fax : 04 68 35 52 05

Internet : www.maisondelartisan.fr

Commission paritaire 0221G87631 / I.S.S.N. 0993 2682

Directeur de la publication : Isabelle ROUX

Impression réalisée par

UNION ARTISANALE - PERPIGNAN

dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2023

Tirage : 2000 exemplaires